

**60^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 14 avril 2026 – 19 h 00
École La Passerelle – 5067, route 160 à Pont-Landry (N.-B.) E1X 2V5**

PROCÈS-VERBAL

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Vérification du quorum et des absences**

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Rayanne Chawki (élève conseillère).

Direction générale : Stéphanie Kerry
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier
Responsable des installations scolaires : Kevin Arseneau
Absence : Aucune

- 3. Adoption de l'ordre du jour**

MOTION 401, RÉOLUTION 60-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit accepté, à l'exception du point 7.2 « Transfert d'une parcelle de terrain – Le Tournesol », reporté à une prochaine réunion et de l'ajout du point 7.4 « FNCSF- Prix Jean Robert Gauthier », l'ordre du jour de la réunion publique du 14 avril 2026 est ensuite accepté.

Adoptée

- 4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**
Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Le directeur de l'école remercie les personnes présentes et cède la parole à la présidente du CPAÉ, madame Nathalie Dubé, en poste depuis huit ans.

La présidente du CPAÉ présente la mission, la vision et les valeurs de l'école La Passerelle, axées sur l'engagement, la fierté et le sens des responsabilités. Elle souligne que l'école compte 181 élèves et plus de 40 membres du personnel, formant une communauté engagée et fière de son identité acadienne et francophone.

Elle explique que l'école met en place divers projets éducatifs, notamment les **cours Passion** offerts de la 5^e à la 8^e année, ainsi que des initiatives en cybertyenneté et en développement des compétences numériques, incluant l'intelligence artificielle. Elle précise que le projet « La Passerelle réimaginée » vise à créer une synergie entre les trois finalités éducatives afin de favoriser des apprentissages adaptés aux besoins des élèves.

Elle rappelle les trois finalités. Dans le cadre d'*Apprendre tout au long de sa vie*, elle mentionne des approches favorisant des apprenants actifs, le travail collaboratif, les projets, les ateliers, ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle et de la cybertyenneté, en lien avec le projet de vie et de carrière des élèves. En ce qui concerne *Soutenir une vie saine et équilibrée*, elle met en valeur le *Vélo des sept dimensions du mieux-être*, incluant l'activité physique, les sports offerts en classe et après l'école, la saine alimentation avec un bar à salade et le développement de relations sociales saines. Pour *Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle*, elle souligne les initiatives visant la fierté culturelle et l'ouverture à la diversité, telles que la journée acadienne, la Semaine de la fierté française, les visites dans la communauté et le développement du sentiment d'appartenance chez les élèves.

La présidente du CPAÉ cède ensuite la parole à Liv Witzell et Emy-Jade Thibodeau, membres du comité des leaders. Les élèves présentent les différents cours Passion, notamment l'improvisation, la musique, la cuisine, la menuiserie, l'environnement et le mieux-être. Elles expliquent que ces activités permettent de développer la confiance en soi, les habiletés sociales, la créativité, le travail d'équipe, la pensée critique et de saines habitudes de vie. Elles mentionnent également les ateliers Passion offerts de la maternelle à la 4^e année, qui touchent les trois finalités du Conseil, notamment par le développement de l'entrepreneuriat, du sentiment d'appartenance et du bien-être.

Les élèves présentent plusieurs exemples de projets réalisés, dont des parcours de draisennes pour les plus jeunes, la préparation de smoothies santé pour l'ensemble de l'école, l'initiation au disque golf avec la participation de membres de la communauté et la pratique du yoga.

La présidente du Conseil s'interroge sur le mandat du comité des leaders. Les membres expliquent que le comité vise notamment à réduire l'intimidation, à promouvoir la bienveillance et à organiser des activités favorisant l'inclusion de tous les élèves. Le directeur de l'école précise que les membres du comité agissent comme des influenceurs positifs au sein de l'école.

La présidente du Conseil félicite l'équipe-école, les élèves leaders et le comité de parents pour leur engagement et leur contribution.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à 20 personnes :

- Le Conseil souligne l'engagement exceptionnel du **comité de parents de l'école La Passerelle**, sous la présidence de madame Émilie Losier, représenté par Nathalie Dubé, Renée Lebreton, Soline Losier, Nicole Duguay, Monica McLaughlin, Michèle Hébert et Mélanie McLaughlin. Dès le début de l'année scolaire, ce comité s'est donné un objectif ambitieux et porteur : faire l'acquisition d'une scène afin d'enrichir la vie culturelle de l'école, notamment en vue du spectacle de Noël. Grâce à leur détermination, leur organisation et leur mobilisation remarquable, cet objectif a été atteint en seulement quelques mois. La scène a été entièrement financée et est désormais un précieux atout pour la communauté scolaire de cette école. Au-delà de cette réalisation concrète, ce comité se distingue par sa présence constante, son dynamisme et son désir sincère de contribuer au bien-être et à l'épanouissement des élèves. Que ce soit par leur participation active aux différentes activités ou par leur soutien financier permettant la concrétisation de nombreux projets, leur implication fait une réelle différence. Leur transparence, leur écoute et leur collaboration étroite avec le personnel témoignent d'un esprit d'équipe exemplaire et d'un profond engagement envers la réussite éducative de tous les élèves.
- Le Conseil souligne monsieur **Néri Savoie**, enseignant d'éducation physique à l'école La Passerelle, pour son engagement remarquable et son apport exceptionnel à sa communauté scolaire. Depuis son arrivée, monsieur Savoie a su insuffler une énergie nouvelle à son école, la rendant plus active, dynamique et vivante. Par son leadership et sa passion, il a su mobiliser de nombreux bénévoles afin d'offrir une variété de sports et d'activités, permettant ainsi aux élèves de se développer pleinement et de découvrir leurs intérêts. Parmi ses réalisations marquantes, soulignons la mise en place d'un projet d'envergure de 30 000 \$, visant à offrir des activités parascolaires enrichissantes pour les élèves. Son engagement ne s'arrête pas là : il a également contribué à la création d'une arène d'improvisation, favorisant l'expression, la créativité et le sentiment d'appartenance chez les élèves. Grâce à son expertise en disque golf, monsieur Savoie a aussi développé un terrain au sein de l'école, un projet rassembleur qui profite non seulement aux élèves, mais également à l'ensemble de la communauté. Au-delà du domaine sportif, monsieur Savoie se distingue par sa grande polyvalence et son esprit collaboratif. Il s'implique activement dans la gestion de la cafétéria aux côtés de madame Monica Lanteigne, et apporte également un soutien précieux à divers projets de menuiserie avec monsieur Edmond Leclair. Toujours disponible, à l'écoute et engagé, il anime avec enthousiasme son comité

sportif et sait rejoindre les élèves de multiples façons, en les motivant à s'impliquer et à se dépasser.

- Le Conseil souligne l'engagement exceptionnel du **Comité des Leaders 2025-2026** de l'école la Passerelle, représenté par Liv Witzell, Emy-Jade Thibodeau, Amanda McLaughlin, Nicholas Carroll, Maria Carroll, Béatrice Savoie, Gregory Morais, Thomas Landry, Audrey Thériault, Kimmy-Lee Boudreau et Félix Gautreau. Le Conseil des leaders a pour mission de rendre la vie scolaire agréable, dynamique et empreinte de respect, tout en accordant une importance particulière à la prévention de l'intimidation. Par leur implication soutenue, ces élèves contribuent activement à créer un climat positif et inclusif au sein de l'école. Grâce à leur initiative et à leur sens de l'organisation, ils élaborent des calendriers mensuels d'activités variées qui dynamisent le quotidien scolaire et favorisent la participation de tous. Leur travail permet non seulement de rendre l'école vivante et stimulante, mais aussi de faire rayonner des valeurs essentielles telles que le respect, l'entraide et l'ouverture. Toujours prêts à s'impliquer, à aider et à proposer de nouvelles idées, ces jeunes leaders se démarquent par leur motivation, leur leadership et leur désir sincère de faire une différence dans leur milieu.

Le Conseil d'éducation félicite chaleureusement les récipiendaires honorés et leur exprime sa profonde reconnaissance pour l'impact réel et durable qu'ils ont au sein de leur communauté scolaire. Par leur dévouement, leur engagement et leur générosité, ils contribuent chacun à leur façon à enrichir la vie scolaire. Qu'il s'agisse de faire preuve d'initiative, d'offrir un environnement bienveillant aux élèves, de transmettre une passion qui rassemble ou encore de s'impliquer activement dans les projets de l'école, chacun d'elles / d'eux jouent un rôle important dans le bien-être et l'épanouissement des jeunes et de leurs pairs. Leur contribution illustre à quel point une communauté scolaire forte se construit grâce à l'engagement de personnes qui, par leurs gestes quotidiens, font une réelle différence dans la vie des élèves.

6. Perfectionnement du Conseil

La présidente fait rapport de sa participation au 1er Sommet pancanadien sur l'éducation artistique, tenu les 12 et 13 mars 2026 au Musée des beaux-arts à Ottawa, réunissant quelque 250 participantes et participants du milieu éducatif, culturel et politique de partout au pays. Elle souligne que ce sommet a permis des échanges stratégiques sur l'avancement des politiques, des pratiques et de la recherche en éducation artistique, particulièrement en contexte francophone.

La présidente mentionne avoir assisté à plusieurs conférences, panels et tables rondes portant notamment sur l'innovation en éducation, l'inclusion, le sentiment d'appartenance, la francophonie plurielle et les intérêts des jeunes d'expression française.

Elle retient des discussions que l'éducation artistique constitue un pilier essentiel de la vitalité culturelle et communautaire et joue un rôle fondamental dans le développement global des élèves. Elle souligne son apport à la créativité, au développement cognitif, à la construction identitaire, à la collaboration ainsi qu'au bien-être des jeunes. Il est également rappelé que l'éducation artistique contribue à

former des individus sensibles, critiques et ouverts sur le monde, et qu'elle représente une composante indispensable du parcours scolaire.

La présidente conclut en partageant le slam de sa composition qu'elle a déclamé lors du Sommet et qui a eu grand succès.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Lettre du CPAÉ de l'école François Xavier Daigle

MOTION 402, RÉOLUTION 60-7.1

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QU'UNE lettre soit envoyée par le CEDSFNE au CPAÉ de l'école François-Xavier-Daigle en réponse à la lettre reçue le 1er avril 2026.

Adopté

7.2 Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain – Le Tournesol

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

7.3 FNCSF – Cotisation annuelle 2026-2027

MOTION 403, RÉOLUTION 60-7.3

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE soit approuvé par le Conseil, le paiement de la somme de 11 849,60 \$ au titre de l'adhésion annuelle à la FNCSF pour l'année 2026-2027.

Adopté

7.4 FNCSF – Prix Jean-Robert Gauthier

MOTION 404, RÉOLUTION 60-7.4

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par le vice-président Gallant**

QUE la candidature de monsieur Mario Pelletier soit soumise par le Conseil d'éducation du DSFNE dans le cadre du Prix Jean-Robert Gauthier auprès de la FNCSF.

Adopté

8 Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbaux

8.1.1 Procès-verbal de la réunion publique du 10 mars 2026

MOTION 405, RÉOLUTION 60-8.1.1

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par le conseiller Ouellette**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 10 mars 2026.

Adopté

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9 Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nominations

La direction générale annonce les récentes nominations au sein du DSFNE :

- **Monsieur Shawn Arseneault** au poste de directeur adjointe par intérim à l'école Mosaïque du Nord, pour un mandat d'un (1) an, et ce, à partir du 2 juillet 2026. Monsieur Arseneault occupe actuellement le poste de directeur au sein de votre école, fonction qu'il assume avec professionnalisme et engagement. Sa connaissance du milieu et la qualité de ses relations constituent des atouts précieux pour assurer une transition harmonieuse et une continuité au sein de l'école.
- **Madame Nicole Landry** au poste de directrice de l'école Léandre-LeGresley, pour un mandat de cinq (5) ans, et ce, à partir du 2 juillet 2026. Madame Landry occupe actuellement le poste de directrice par intérim au sein de votre école, fonction qu'elle assume avec professionnalisme, dynamisme et engagement.
- **Madame Kelly Comeau** au poste d'agente en amélioration continue, effective le 20 avril 2026. Son bureau sera situé au Centre d'appui de Bathurst. Avec près de 15 ans d'expérience en gestion de programmes gouvernementaux liés à l'emploi et aux ressources humaines, Mme Comeau a acquis une bonne expertise en analyse de données, en optimisation des processus et en amélioration continue. Son sens stratégique, sa rigueur et ses habiletés de communication constitueront des atouts appréciés pour notre équipe.
- **Madame Christelle Haché** au poste d'agente de recrutement et de rétention - volet FENB, en vigueur à compter du 13 avril 2026. Forte de son expérience acquise avec le DSF-NE depuis 2020, Mme Haché saura pleinement assumer ce nouveau rôle.

- **Madame Véronique Cormier-Aubé** au poste de directrice adjointe de l'école Terre des Jeunes de Paquetville, pour un mandat de cinq (5) ans, à compter du 1er juillet 2026. Madame Cormier-Aubé occupe actuellement un poste d'enseignante au sein de votre école, qu'elle exerce avec passion et engagement. Elle possède une solide expérience dans le milieu de l'éducation, ayant notamment occupé des fonctions de direction adjointe ainsi que de mentor en pédagogie au niveau du district. Ses compétences, son leadership et son dévouement envers votre communauté scolaire seront sans aucun doute des atouts précieux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

9.2 Rapport de vérification de la direction générale

La direction générale est accompagnée du directeur des services administratifs et financiers ainsi que du responsable des installations scolaires pour appuyer sa présentation.

Comme dans chaque rapport de vérification de la direction générale, un organigramme est présenté afin d'en illustrer la structure.

LES INSTALLATIONS SCOLAIRES

Sur le plan des ressources humaines, il est mentionné que dix employés surnuméraires sont embauchés durant la période estivale afin de réaliser divers travaux d'entretien. Il est également rappelé que des défis importants persistent en matière de recrutement et de rétention du personnel.

En ce qui concerne l'entretien des installations, le DSFNE gère un parc immobilier important. Environ 5 000 bons de travail, tous types de travaux confondus, sont traités. Il est précisé que la plateforme informatisée utilisée pour la gestion des demandes est efficace et qu'une légère diminution du nombre de requêtes est observée cette année. Les principaux bris et réparations majeures sont présentés. Le responsable des installations scolaires ajoute qu'il demeure difficile de recruter certains corps de métier, notamment des charpentiers, en raison de conditions salariales peu compétitives, bien que la contribution d'un employé retraité agissant à titre de surnuméraire soit soulignée.

Concernant les projets d'infrastructure, douze projets totalisant 1,9 M\$ sont en cours, en plus d'investissements de 3,5 M\$ pour WAL et de 345 000 \$ pour ESN. Les travaux à WAL débutent à l'été et s'échelonnent sur une période minimale de quatre ans, et certains travaux se déroulent en présence des élèves, notamment avec l'installation de classes mobiles pour la cafétéria. Il est également mentionné qu'aucune construction ni fermeture d'école n'est prévue pour l'année scolaire 2025-2026.

Des programmes bien établis sont en place en matière de gestion de l'amiante, du radon, de la qualité de l'air ainsi que de l'inspection des structures de jeux.

En ce qui a trait aux services d'entretien, il est mentionné que 135 concierges et 77 suppléants sont présents pour l'année 2025-2026. Il est précisé qu'aucune école n'a subi de fermeture cette année en raison d'un manque de personnel d'entretien, bien que les défis de recrutement et de rétention demeurent présents.

Des enjeux liés aux relations de travail sont soulevés. Il est mentionné que certaines contraintes syndicales limitent la polyvalence des employés, notamment l'impossibilité pour certains employés, tels que des chauffeurs d'autobus, d'occuper des heures comme concierges.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sur le plan de la santé et de la sécurité au travail, une augmentation importante du nombre d'ordonnances émises par le prévôt des incendies, particulièrement dans la région Chaleur, où le nombre de dossiers passe de 58 à 420. Il est précisé que cette hausse s'explique par un resserrement des contrôles et une application plus rigoureuse des normes.

Suite à un accident de travail d'un des employés du DSFNE, le conseiller en santé et sécurité effectue des révisions régulières des procédures de verrouillage et réalise des visites et inspections dans l'ensemble des écoles du district.

Il est également mentionné qu'un programme conjoint de physiothérapie avec Travail sécuritaire NB est en place afin de favoriser un retour au travail plus rapide et dans de meilleures conditions pour les employés. La formation en premiers soins est rappelée comme une obligation légale dans le cadre des comités mixtes de santé et sécurité.

En matière de gestion des mesures d'urgence, l'ensemble des procédures est consigné dans le « cartable rouge ». Un comité des mesures d'urgence est en place, sous la présidence du directeur des services administratifs et financiers. Les différentes situations d'urgence prises en charge dans ce cadre sont présentées au sein de ce cartable. De plus, du soutien est offert dans les écoles lorsque les communautés sont touchées par des événements difficiles, notamment des décès.

La mise en place d'une plateforme de déclaration d'incidents, combinée à une sensibilisation accrue à l'importance de signaler ces situations, entraîne une augmentation significative du nombre de déclarations. Il est mentionné que cette hausse est jugée positive, puisqu'elle reflète une meilleure représentation de la réalité. Les données présentées indiquent que 56 % des incidents de violence concernent des assistantes en éducation, 20 % des intervenants en milieu scolaire et 11 % des enseignants. Entre septembre et décembre 2025, 151 incidents impliquant des élèves entre eux et 533 incidents impliquant des élèves envers le personnel sont recensés.

À la suite de la présentation, des membres du Conseil posent des questions quant aux mesures pouvant être mises en place afin de réduire le nombre d'incidents violents. Il est mentionné que des démarches sont en cours pour modifier la politique 322 sur l'inclusion.

MOTION 406, RÉOLUTION 60-9.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Comeau**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification portant sur le secteur des installations scolaires et de la santé et de la sécurité au travail, tel que présentée par la direction générale.

Adopté

10 Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Rapport du comité de nomination du gymnase de l'école Académie Notre Dame

Le comité de nomination a procédé à une analyse approfondie de la suggestion en s'appuyant sur des critères établis, notamment le lien avec l'école et la communauté, la cohérence avec les valeurs éducatives, la contribution à la jeunesse et à l'éducation, ainsi que la réputation et le niveau de consensus. Le parcours de la personne proposée témoigne d'un engagement exceptionnel envers l'Académie Notre-Dame, où il a œuvré pendant de nombreuses années comme enseignant, puis comme direction, laissant une empreinte marquante sur plusieurs générations d'élèves. Reconnu pour son leadership, son dévouement et son respect des valeurs éducatives, il a également joué un rôle déterminant dans la concrétisation du projet de gymnase. Les témoignages recueillis, de même que l'appui du personnel scolaire et de la famille, démontrent un consensus clair et positif. Ainsi, le comité considère que cette nomination est pleinement justifiée et recommande la nomination du gymnase de l'école Académie Notre Dame : « Gymnase Réjean Vibert ».

MOTION 407, RÉOLUTION 60-10.1.1.1

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE le Conseil accepte la recommandation du comité de nomination du gymnase de l'école Académie Notre Dame.

Adopté

10.1.1.2 Rapport du comité de nomination du terrain de pickleball de l'école La Relève de St-Isidore

Le comité de nomination a procédé à une analyse rigoureuse de la suggestion en s'appuyant sur des critères établis, notamment le lien avec

la communauté, la cohérence avec les valeurs éducatives, la contribution au sport et à la jeunesse, ainsi que la réputation et le potentiel de consensus. Bien que la personne proposée ait démontré un engagement réel dans le développement et l'entretien des installations de pickleball à St-Isidore, le comité a jugé que la nomination ne répondait pas pleinement aux critères attendus pour une désignation officielle, et recommande de ne pas procéder à la nomination du terrain de pickleball.

MOTION 408, RÉOLUTION 60-10.1.1.2

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE le Conseil accepte la recommandation du comité de nomination de refuser la nomination du terrain de pickleball de l'école La Relève de St-Isidore.

Adopté

10.1.2 Comité jeunesse

10.1.2.1 Symposium – Accompagner la voix des jeunes

L'élève conseillère informe le Conseil que le symposium est globalement perçu de manière positive, soulignant la qualité de l'organisation ainsi que les commentaires favorables reçus concernant les ateliers et les conférences. Elle précise toutefois que les membres du Conseil jeunesse ne se sont pas encore réunis depuis l'événement afin d'en faire une analyse collective.

La conseillère Hébert fait état de commentaires reçus de la part de trois participants qu'elle qualifie de préoccupants. Bien qu'elle précise ne pas avoir été présente au symposium ni aux consultations, elle insiste sur la portée des éléments soulevés. Elle remet en question certains choix structurants de l'événement, notamment l'utilisation du terme « symposium », qu'elle juge inapproprié et source de confusion, ainsi que l'imposition de la signature d'un contrat aux élèves, perçue comme contraignante. Elle exprime des inquiétudes quant à certaines pratiques qu'elle considère comme imposées aux jeunes, sans consultation suffisante, et estime que ces éléments doivent faire l'objet de discussions approfondies au sein du Conseil jeunesse. Elle insiste sur la nécessité d'obtenir un portrait plus complet et représentatif de l'expérience des élèves, notamment par la tenue d'un sondage.

Suite à l'intervention de la conseillère Hébert, l'élève conseillère exprime également des réserves quant au processus de consultation. Elle indique que le Conseil jeunesse estime ne pas avoir été suffisamment consulté et décrit une démarche précipitée, marquée par des délais serrés. Bien qu'elle reconnait avoir eu certaines occasions d'échange, elle estime que celles-ci n'ont pas permis une réelle prise en compte de leurs perspectives.

La direction générale rappelle qu'il s'agit d'une première initiative et souligne la volonté de répondre aux besoins des jeunes. Elle précise que des consultations ont été menées et que les balises mises en place visaient à encadrer le déroulement de l'événement. Elle indique par ailleurs que, jusqu'à présent, les commentaires reçus sont majoritairement positifs.

La conseillère Hébert réitère néanmoins ses préoccupations et insiste sur l'importance de valider plus largement l'expérience vécue par les élèves afin d'obtenir un portrait fidèle de la situation.

La présidente souligne que plusieurs élèves ont démontré un intérêt marqué pour l'événement et semblent l'avoir apprécié, tout en reconnaissant que certains aspects de la formation gagneraient à être revus. L'ampleur de l'organisation, ayant mobilisé une soixantaine d'élèves, est également mentionnée.

Il est convenu que le Conseil jeunesse sera convoqué dans les plus brefs délais afin de permettre une analyse plus approfondie du symposium, et qu'un compte rendu sera présenté au Conseil lors d'une prochaine séance.

10.1.2.2 Forum du CJCED et du CED

La présidente rappelle que le Conseil jeunesse n'a pas eu l'opportunité de se rencontrer depuis la tenue du Symposium et du forum du CJCED et du CED. Cependant, les suivis seront à l'ordre du jour de la réunion de travail supplémentaire du Conseil du 5 mai prochain.

10.1.3 Comité des politiques

10.1.3.1 Rapport du comité des politiques

10.1.3.1.1 Bourse du CED « Efforts et persévérance au travail »

MOTION 409, RÉOLUTION 60-10.1.3.1.1

**Le vice-président Gallant propose
Appuyé par le conseiller Ouellette**

QUE soit approuvé par le Conseil, les ajustements proposés à la Bourse du CED « Efforts et persévérance au travail » par la création de l'Annexe A.

Adopté

10.1.3.1.2 Politique 1.8 – Réunions du Conseil

Le porte-parole du comité des politiques informe le Conseil que la politique 1.8 a été modifiée afin de recommander de tenir toutes les réunions nécessitant un huis clos en présentiel, cependant de récentes réunions urgentes ont démontré que

l'exigence de certaines situations ne permet pas toujours au Conseil de se réunir en présentiel lorsqu'une réunion contient un huis-clos.

Le comité recommande au Conseil de rejeter les modifications proposées à la politique 1.8 et de renvoyer cette politique à l'étude pour un prochain comité des politiques.

MOTION 410, RÉOLUTION 60-10.1.3.1.2

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit rejeté par le Conseil, l'ajout du point 1.8.10 à la politique 1.8 « Réunions du Conseil » et que le comité réexamine le contenu de la politique.
Adopté

10.1.3.1.3 Politique 1.3 – Rôle de la présidence

MOTION 411, RÉOLUTION 60-10.1.3.1.3

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 1.3 « Rôle de la présidence ».
Adopté

10.1.3.1.4 Politique 1.5 – Principes et mandats des comités du Conseil

MOTION 412, RÉOLUTION 60-10.1.3.1.4

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Ouellette**

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 1.5 « Principes et mandats des comités du Conseil ».
Adopté

10.1.3.1.5 Politique 1.6 – Coût de la gouverne

MOTION 413, RÉOLUTION 60-10.1.3.1.5

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par le vice-président Gallant**

QUE soit approuvé par le Conseil, la modification à l'article 1.6.1 alinéa 2 et de l'article 1.6.4 proposé par le comité à la politique 1.6 « Coût de la gouverne ».

Adopté

10.1.3.1.6 Politique 1.7 – Plan de travail du Conseil

MOTION 414, RÉOLUTION 60-10.1.3.1.6

**Le conseiller Comeau propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 1.7 « Plan de travail du Conseil ».

Adopté

10.1.3.1.7 Politique 2.5 – Délégation à la direction générale

MOTION 415, RÉOLUTION 60-10.1.3.1.7

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Ouellette**

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 2.5 « Délégation à la direction générale ».

Adopté

10.1.3.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.2.1 Politique 1.7 – Plan de travail du Conseil

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

11 Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que l'ensemble des membres du Conseil a bien reçu son rapport. Elle précise des inquiétudes concernant la révision de la PALC (*Politique d'aménagement linguistique et culturelle en éducation*) où la question de la dualité linguistique en petite enfance doit être abordée lors d'une prochaine rencontre fin avril 2026.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre du CEDSFNE – réponse au CPAÉ de l'école Sœur-Saint-Alexandre

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12 Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

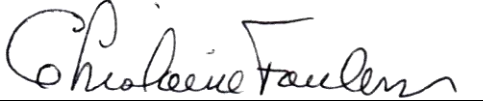
Certains conseillers relèvent l'intensité des discussions qui mène à de bonnes réflexions. L'ensemble des conseillers et conseillères ont apprécié la rencontre.

13 Parole au public et/ou correspondance reçue du public

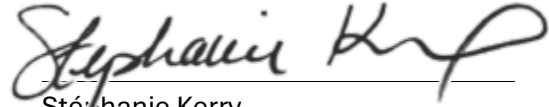
Sans objet

14 Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 21h14.



Ghislaine Foulem
Présidente



Stéphanie Kerry
Directrice générale et secrétaire du
Conseil